



Prise de position de l'Armée du Salut internationale

CULTE DES ANCÊTRES

PRISE DE POSITION

Il existe une vaste gamme de perceptions culturelles en ce qui a trait à la relation avec les ancêtres. L'Armée du Salut maintient que Dieu seul doit faire l'objet d'un culte. En outre, elle estime que Dieu – Père, Fils et Esprit – peut pleinement protéger, bénir et reconforter. Jésus-Christ est notre médiateur. Les chrétiens peuvent totalement faire confiance à Dieu. Par conséquent, l'Armée du Salut estime qu'il est inacceptable de faire des offrandes et des sacrifices dans le but d'apaiser les morts, de vouer un culte aux ancêtres ou d'invoquer leur aide à titre de médiateurs ou de protecteurs.

La présente position de principe vise les pratiques des personnes qui tentent de trouver des solutions par le moyen du culte des ancêtres. Nous reconnaissons que le deuil est un processus naturel. Cependant, les rites associés au deuil qui prennent la forme d'un culte aux ancêtres sont inacceptables. Les salutistes exprimeront naturellement leur gratitude et leur respect à Dieu pour la vie de ceux qui sont partis avant nous.

ARRIÈRE-PLAN ET CONTEXTE

Le culte des ancêtres existe dans un grand nombre de cultures, et peut se traduire par :

- la croyance selon laquelle les esprits des ancêtres ont le pouvoir d'influer sur l'avenir, d'apporter le bonheur et de protéger les êtres chers et les générations futures si on leur voue un culte fondé sur les cadeaux, les offrandes et les sacrifices ;
- la croyance selon laquelle les esprits des ancêtres agissent comme médiateurs entre les vivants et le Créateur ;
- la croyance selon laquelle le fait de ne pas vouer un culte aux ancêtres entraînera des conséquences néfastes ;
- la croyance selon laquelle les morts apportent la malchance à ceux qui ne parviennent pas à les apaiser ;
- des prières à l'intention des ancêtres ;
- des sacrifices humains pratiqués en l'honneur des esprits de parents décédés ;

- des offrandes ;
- le culte visant à apaiser les esprits des ancêtres, selon la croyance que ceux-ci influent sur le monde naturel ;
- la divination et la consultation de sorciers au sujet des désirs des personnes décédées.

ARGUMENTS JUSTIFIANT LA POSITION DE L'ARMÉE DU SALUT

La réponse de l'Armée du Salut concernant le culte des ancêtres s'appuie sur les principes bibliques suivants.

1. L'Armée du Salut croit que seul Dieu est digne de l'adoration religieuse (Armée du Salut, 2010, p. xv et p. 27). La Bible nous ordonne d'adorer le Seigneur notre Dieu et de le servir Lui seul¹. Si nous rendons à nos ancêtres le culte qui est réservé à Dieu, ou si nous leur demandons de nous procurer quelque chose que Dieu seul peut nous offrir, nous allons à l'encontre des principes bibliques.
2. L'Armée du Salut croit que seul Jésus-Christ agit comme médiateur entre Dieu et l'humanité, et que son sacrifice suffit à combler le fossé qui les sépare. « Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus Christ homme. » (1 Timothée 2:5)² Les morts ne peuvent pas agir comme médiateurs entre les vivants et Dieu.
3. Bien que la culture influence et enrichit l'expérience humaine, les pratiques et les valeurs culturelles ne devraient pas avoir priorité sur les Écritures. Les salutistes ont le mandat de contester les pratiques qui ne sont pas en harmonie avec les principes bibliques (Armée du Salut, 2010, p. 132-133).³
4. La croyance selon laquelle les ancêtres ont la capacité d'intervenir dans le monde réel est inacceptable pour les salutistes. En outre, il n'est nul besoin d'apaiser les morts ou de craindre les conséquences néfastes qui pourraient découler de s'en abstenir⁴. « Car j'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus Christ notre Seigneur. » (Romains 8:38-39).

¹ Se référer principalement à Exode 20:3-6 et à Matthieu 4:10 (= Luc 4:8).

² Se référer également à Hébreux 7:24-25 et 9:11-15.

³ Se référer également à 2 Timothée 3:16-17.

⁴ Se référer par exemple à Ecclésiastes 9:10, à Ésaïe 8:19, à Deutéronome 18:10-11, à Psaumes 27:1 et à Ésaïe 41:13.



MESURES

L'Armée du Salut appelle tous les salutistes à :

1. reconnaître que le culte des ancêtres n'est pas conforme aux principes et au mode de vie chrétiens;
2. reconnaître que le souvenir affectueux de personnes décédées ne va pas à l'encontre des enseignements bibliques, à la condition que les disparus ne fassent pas l'objet d'un culte;
3. prendre conscience que notre identité repose en Christ, et que l'Évangile de Jésus-Christ, tel qu'affirmé dans la Bible, nous libère de nos craintes, de nos superstitions, de nos convictions erronées et de nos idées fausses;
4. enseigner que les cadeaux faits aux morts n'ont aucune valeur. Cependant, nous affirmons l'importance de soutenir concrètement les familles endeuillées, de se souvenir des générations précédentes, de les commémorer et de leur témoigner de la gratitude, et de rappeler aux nouvelles générations qui sont leurs ancêtres;
5. enseigner aux autres que le sacrifice de Christ sur la croix est suffisant, et que ce dernier est le seul médiateur entre Dieu et les hommes;
6. favoriser le dialogue et à conseiller les salutistes qui pratiquent le culte des ancêtres;
7. aider ceux qui pratiquent le culte des ancêtres à comprendre que, peu importe ce qui arrive, les personnes qui ont établi une relation personnelle avec Christ et vivent selon une foi obéissante n'ont rien à craindre;
8. ne pas bannir les personnes qui pratiquent le culte des ancêtres, et à faire preuve d'amour et de bienveillance à leur égard, à les conseiller et à favoriser la réconciliation.

L'Armée du Salut est consciente que les personnes qui se dissocient de la pratique du culte des ancêtres peuvent être bannies ou même subir des préjudices. L'Armée du Salut offrira son soutien à celles qui se font un devoir d'honorer Dieu, et qui font face aux conséquences de ce témoignage.

Références bibliographiques

Armée du Salut (2010). Manuel de doctrine de l'Armée du Salut. Londres, Salvation Books.

Proposition de lectures (pour approfondir le sujet)

Se référer à « Que dit la Bible au sujet du culte des ancêtres ? »

<https://www.gotquestions.org/Francais/culte-des-ancetres.html>

Approuvé par le Général, en janvier 2017

Le contenu de la présente prise de position est la position officielle de l'Armée du Salut internationale sur le sujet, dont l'original a été publié en anglais. Il ne peut être modifié ni adapté de quelque manière que ce soit sans la permission écrite expresse du Quartier Général international.